



VILLE DE MEXICO 2021  
FORUM MONDIAL DE  
L'ÉCONOMIE SOCIALE

## SESSIONS DES MEMBRES & PARTENAIRES

**Organisation(s) en charge:** Espace Marocain de l'Economie Sociale, Solidaire et Environnementale (EMESSE)

**Titre de la session:** L'économie sociale et solidaire, levier de l'Initiative Nationale de Développement Humain au Maroc

**Date/Durée:** le 6 octobre de 10h45 à 12h15 UTC / de 11h45 à 13h15 heure de Rabat

**Format de la session:** Panel

**Public(s) ciblé(s):**

Grand public, professionnels de l'ESS, gouvernements locaux et centraux, chercheurs, étudiants.

**Objectifs et description de la session:**VILLE DE MEXICO 2021  
FORUM MONDIAL DE  
L'ÉCONOMIE SOCIALE**L'INCLUSION ÉCONOMIQUE DES POPULATIONS ET PLUS PARTICULIÈREMENT LES JEUNES RURAUX EST FAVORISÉE À TRAVERS LA PROMOTION DE L'E.S. S ET DE SES CHAINES DE VALEURS**

Le programme « Amélioration du Revenu et Inclusion Economique des jeunes » vise à améliorer et augmenter le revenu des jeunes à travers une nouvelle génération de projets d'inclusion économique. Ces projets favorisent non seulement l'employabilité mais aussi l'accès à l'entrepreneuriat.

L'INDH tend à travers ce Programme à contribuer à la croissance inclusive et à l'augmentation des revenus des jeunes, en agissant sur deux niveaux :

- **Soutien aux jeunes pour accéder à un premier emploi en renforçant leur employabilité ;**
- **Appui à l'entrepreneuriat, à l'Economie Sociale et Solidaire et aux projets générateurs de revenu.**

L'INDH jouera un rôle de facilitateur et catalyseur de l'écosystème du développement économique local et l'emploi des jeunes (secteur privé et public, institutions financières, acteurs de l'économie sociale et solidaire). Dans ce cadre, trois priorités principales ont été identifiées :

**Priorité 1 : Agir sur les Hommes.** Elle Comporte deux aspects :

- **L'aide à l'employabilité** par l'accompagnement des jeunes à l'insertion dans le marché de l'emploi via le développement de leurs compétences ;
- **Le soutien à l'entrepreneuriat** par l'accompagnement pré et post création des projets des jeunes entrepreneurs et les aide à l'amélioration de leur performance.

**Priorité 2 : Agir sur les projets.** Cette priorité s'articule autour de l'analyse des chaînes de valeurs pour identifier les opportunités de projets à développer, de l'accompagnement des porteurs de projets pour faciliter leur accès aux marchés, ainsi que la participation au financement des TPME créatrices d'emplois.

**Priorité 3 : Agir sur le système.** Cette action vise à mettre en synergie trois composantes essentielles à savoir le tissu économique, le système de formation et le système financier, en procédant à :

- **La fédération des acteurs locaux** publics, privés, et la société civile ;
- **L'élaboration des feuilles de route** pour le développement économique local ;
- **La mobilisation des fonds publics et privés** pour le financement des projets.

VILLE DE MEXICO 2021  
FORUM MONDIAL DE  
L'ÉCONOMIE SOCIALE

## Modérateur et intervenants :

- **Modérateur: EL Mouket Abdeslam**
- **Intervenant(e)s :**

	Organisation	Nom	Titre de la présentation/intervention
<b>1er intervenant(e)</b>	EMESSE	SALHI Mohammed	Le programme 3 de la phase 3 de l'INDH
<b>2ème intervenant(e)</b>	EMESSE	EL Mouket Abdeslam	LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LE CADRE DE L'INDH
<b>3ème intervenant(e)</b>	TARGA.AIDE	Adelbasset Waddad	Identification et analyse des chaines de valeurs
<b>4ème intervenant(e)</b>	TARGA.AIDE	Yassine Maghnouj	Acteurs et parties prenantes du programme

## Résultats attendus:

- **Valorisation des chaînes de valeur locales, émanant des filières à fort potentiel :** Il s'agit de : i) élaborer une revue et une analyse des potentiels économiques spécifiques de chaque province ; ii) sélectionner et cartographier les CdV avec un potentiel en matière de croissance économique ; iii) réaliser un diagnostic SWOT et élaborer une vision commune de promotion de la CdV ; iv) formuler des objectifs opérationnels ; v) élaborer un plan opérationnel pour la mise en œuvre des activités ; vi) adopter des modalités de suivi-évaluation des réalisations du plan d'action ; vii) préparer la budgétisation et le planning du plan d'exécution.
- **Inclusion économique des populations locales, notamment les jeunes :** Elle passe par l'intégration socio-économique des jeunes en situation de pauvreté et de vulnérabilité en vue d'une insertion dans une activité économique rémunératrice porteuse de valeurs.
- **Renforcement des capacités des acteurs économiques locaux :** À défaut des savoir-faire, une expertise est mobilisée par le Programme 3 pour assurer des formations-actions et un encadrement de proximité en faveur des acteurs économiques locaux.
- **Amélioration de l'employabilité pour les jeunes cibles de l'INDH :** par le développement des *soft-skills* et la formation-métier, les jeunes pourront accéder au marché de l'emploi outillés et renforcés.